LE CADRE LÉGAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Durée	**3 jours**	**Référence Formation**	**5-RH-LEGA**

Objectifs

Comprendre le dispositif de la formation professionnelle depuis la réforme de 2018
Appréhender les différents dispositifs à la disposition des entreprises et des salariés ainsi que leur fonctionnement
Connaître les différents acteurs de la formation et leurs rôles respectifs
Connaître les modes de financement Accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences

Participants

Dirigeants, RH, responsables formation ou représentants du personnel

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.
Formateur expert dans son domaine d'intervention
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants
Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques
- Les points clés de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
- Les nouveaux acteurs : les OPCO, France Compétences, le conseil en évolution professionnelle

Introduction
- Définition, objectifs et champ d'application
- La nouvelle définition de l'action de formation
- Typologie des actions de formation relevant du plan : obligatoires ou nécessaires, autres
- Les actions relevant du plan

- L'élaboration du plan : le projet de l'entreprise, les besoins individuels des salariés, l'identification et le chiffrage des actions à mettre en œuvre, les arbitrages, la formalisation du plan
- La communication avec le CSE
- Les modalités de réalisation des formations : obligation pour le salarié, refus, procédure
- Le statut du salarié en formation
- Le suivi obligatoire du salarié : entretien professionnel bisannuel

Le plan de développement des compétences
- Les nouveautés du CPF
- Le CPF de transition pour les salariés en activité
- Le CPF de transition pour les salariés démissionnaires
- L'information des salariés sur les modalités et le fonctionnement du CPF

Le Compte Personnel de Formation
- Le contrat d'apprentissage : financement, assouplissement des règles de fonctionnement
- La pro A ou promotion par l'alternance : objectifs, bénéficiaires, qualifications visées, modalités de mise en œuvre, cadre contractuel, financement
- Le contrat de professionnalisation : durée du contrat, contrats ne visant pas nécessairement une qualification ou certification, mobilité internationale, modalités de mise en œuvre, financement

L'alternance
- La CUFPA, contribution unique à la formation et à l'alternance
- La contribution supplémentaire à l'apprentissage
- La contribution CPF-CDD
- La contribution conventionnelle
- La contribution volontaire
- Les dispositifs financés
- Le nouveau circuit de financement

Le financement de la formation
- Définition et objectifs
- Les mentions obligatoires
- Les différents types de conventions